

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 23 novembre 2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2031566A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre de l'intérieur, le ministre des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 17 novembre 2020 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par choc mécanique des vagues, les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique), les séismes et les vents cycloniques.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 novembre 2020.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
A. THIRION

Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
L. CORRE

Le ministre des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale des outre-mer,
S. BROCAS

Le ministre délégué
auprès du ministre de l'économie, des finances
et de la relance, chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur
de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,
P. CHAVY

ANNEXES

ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 31 octobre 2019 au 3 novembre 2019

Commune de Nice.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Communes de Mougins (2), Saint-André-de-la-Roche.

Inondations et coulées de boue du 23 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune de Breil-sur-Roya (2).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 21 décembre 2019

Commune de Saint-Martin-du-Var.

Inondations et coulées de boue du 24 septembre 2020

Commune de Grasse.

Inondations et coulées de boue du 2 octobre 2020

Commune de Caille (2).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 2 octobre 2020

Commune de Tournefort (1).

Inondations et coulées de boue du 2 octobre 2020 au 3 octobre 2020

Communes de Carros, Escagnolles (2), Gars (2), Mas (Le) (2).

Inondations par choc mécanique des vagues du 2 octobre 2020 au 3 octobre 2020

Commune d'Antibes (2).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 2 octobre 2020 au 3 octobre 2020

Communes de Clans (1), Malaussène (1), Marie (1), Villars-sur-Var (2).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 2 octobre 2020 au 4 octobre 2020

Communes de Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie (1).

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Commune de Brézilhac (1).

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Inondations et coulées de boue du 19 septembre 2020

Commune de Campuac (1).

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Inondations et coulées de boue du 11 août 2020

Commune de Saint-Rémy (1).

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2020 au 13 juin 2020

Commune de Laurie (1).

Inondations et coulées de boue du 1^{er} août 2020

Commune d'Andelat.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

Inondations et coulées de boue du 9 mai 2020

Commune de Plémet (1).

Inondations et coulées de boue du 1^{er} octobre 2020 au 3 octobre 2020

Commune de Saint-Julien (1).

Inondations et coulées de boue du 2 octobre 2020 au 3 octobre 2020

Commune de Lézardrieux (1).

Inondations et coulées de boue du 3 octobre 2020 au 4 octobre 2020

Commune de Chèze (La) (1).

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020*

Commune de Lachau (1).

DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} janvier 2018 au 31 mai 2018*

Commune de Saint-Ouen-du-Tilleul (1).

Inondations et coulées de boue du 10 février 2020 au 13 février 2020

Commune de Barneville-sur-Seine (3).

Inondations et coulées de boue du 11 août 2020

Commune de Montreuil-l'Argillé (3).

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 4 janvier 2020

Commune d'Épernon (1).

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE*Inondations et coulées de boue du 9 mai 2020 au 11 mai 2020*

Communes de Bordeaux, Tourne (Le).

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT*Inondations et coulées de boue du 19 septembre 2020*

Communes de Cazilhac, Poussan.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE*Inondations et coulées de boue du 13 août 2020*

Commune de Rennes.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE*Inondations et coulées de boue du 23 octobre 2020*

Commune de Villeneuve-de-Marc (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE*Inondations et coulées de boue du 13 août 2020*

Commune de Roche-en-Régnier.

DÉPARTEMENT DU LOIRET*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 17 juillet 2017 au 31 août 2017*

Commune de Chaingy (2).

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE*Inondations et coulées de boue du 13 août 2020*

Communes de Laubert (2), Pelouse (1).

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE*Inondations et coulées de boue du 19 septembre 2020*

Communes d'Angers, Sèvremoine.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE*Inondations et coulées de boue du 20 septembre 2020*

Communes de Marigné-Peuton (1), Peuton (1), Simplé (2).

DÉPARTEMENT DE L'ORNE*Inondations et coulées de boue du 11 août 2020*

Communes de Bazoque (La) (1), Flers, Lande-Patry (La), Saint-Georges-des-Groseillers, Selle-la-Forge (La) (2).

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 7 juillet 2020*

Commune de Gouy-Saint-André (1).

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} novembre 2019 au 30 novembre 2019*

Commune de Salies-de-Béarn (2).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 12 décembre 2019 au 13 décembre 2019*

Commune de Monein (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019*

Commune de Banca (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 15 avril 2020 au 15 juillet 2020*

Commune de Châtillon-sur-Cluses (1).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Inondations et coulées de boue du 9 mai 2020 au 10 mai 2020

Commune de Choisy-en-Brie (4).

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Inondations et coulées de boue du 12 août 2020

Commune d'Houdan.

DÉPARTEMENT DU TARN

Inondations et coulées de boue du 11 mai 2020

Commune de Lautrec.

DÉPARTEMENT DU VAR

Inondations et coulées de boue du 20 septembre 2020

Commune de Saint-Tropez (3).

Inondations et coulées de boue du 24 septembre 2020

Commune de Montauroux (2).

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 23 janvier 2018 au 30 janvier 2018*

Commune de Laroche-Saint-Cydroine (2).

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Inondations et coulées de boue du 11 août 2020

Communes de Ballainvilliers (1), Briis-sous-Forges (2), Saulx-les-Chartreux, Villejust (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

Inondations et coulées de boue du 12 août 2020

Communes de Courdimanche (1), Sagy (1).

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Inondations et coulées de boue du 9 novembre 2020 au 10 novembre 2020

Communes des Abymes (Les), Baie-Mahault.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 9 novembre 2020 au 11 novembre 2020*

Commune de Petit-Bourg.

Inondations et coulées de boue du 10 novembre 2020

Commune de Sainte-Rose.

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

Inondations et coulées de boue du 27 août 2019

Commune de Rivière-Salée.

Inondations et coulées de boue du 31 octobre 2019

Communes de Rivière-Salée, Trinité (La).

Inondations et coulées de boue du 31 octobre 2019 au 1^{er} novembre 2019

Commune de Rivière-Pilote.

Inondations et coulées de boue du 7 novembre 2020 au 8 novembre 2020

Communes de Lorrain (Le), Marigot (Le), Sainte-Marie.

Inondations et coulées de boue du 10 novembre 2020 au 11 novembre 2020

Commune de Gros-Morne, Marigot (Le), Robert (Le), Sainte-Marie, Trinité (La).

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 15 juin 2018 au 31 juillet 2018*

Commune de Villers-Saint-Christophe.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 24 novembre 2019

Commune de Villefranche-sur-Mer.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} décembre 2019

Commune de Breil-sur-Roya.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} décembre 2019 au 2 décembre 2019*

Commune de Saint-Laurent-du-Var.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Séismes du 11 novembre 2019

Commune de Saint-Martin-d'Ardèche.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 13 décembre 2019

Commune de Pieusse.

Inondations par choc mécanique des vagues du 22 janvier 2020 au 24 janvier 2020

Commune de Fleury.

Inondations et coulées de boue du 11 mai 2020

Commune de Magrie.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE*Inondations et coulées de boue du 30 novembre 2019 au 2 décembre 2019*

Commune de Mallemort.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE*Inondations et coulées de boue du 21 septembre 2020*

Commune de Castres-Gironde.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT*Inondations et coulées de boue du 23 octobre 2020*

Commune de Villetelle.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE*Séismes du 21 juin 2019*

Commune du Puy-Notre-Dame (Le).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 5 mars 2020

Commune de Saumur.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE*Inondations par choc mécanique des vagues du 9 février 2020 au 13 février 2020*

Commune de Granville.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE*Inondations et coulées de boue du 1^{er} juillet 2020*

Commune de Francheville.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE*Inondations et coulées de boue du 10 février 2020 au 16 février 2020*

Commune d'Isles-lès-Villenoy.

Inondations et coulées de boue du 10 février 2020 au 17 février 2020

Commune d'Esblly.

DÉPARTEMENT DES YVELINES*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 11 juin 2018*

Commune de Médan.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 11 juin 2018 au 12 juin 2018*

Commune de Villennes-sur-Seine.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME*Inondations et coulées de boue du 10 octobre 2020*

Commune d'Huchenneville.

DÉPARTEMENT DU VAR

Vents cycloniques du 19 septembre 2020 au 20 septembre 2020

Communes d'Hyères, Pradet (Le).

Vents cycloniques du 20 septembre 2020

Commune de Toulon.

Inondations et coulées de boue du 22 septembre 2020 au 23 septembre 2020

Commune de Six-Fours-les-Plages.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Inondations et coulées de boue du 12 août 2020 au 13 août 2020

Commune de Sens.